



PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE











Sites Natura 2000

FR7200732 Coteaux de Thézac et de Montayral FR7200733 Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes



Comité de Pilotage - 26 octobre 2017 - Dausse



Ordre du jour



- Rappel du dispositif Natura 2000
- Révision de l'arrêté préfectoral du 1/12/2003 portant constitution et composition du Comité de Pilotage pour le site des coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes
- **Bilan** de l'animation 2016 et 2017
 - Présentation des contrats signés (MAEC) par des agriculteurs
 - Présentation des contrats signés et à venir par les non agriculteurs
- Perspectives pour la prochaine phase d'animation <u>2018-2019-2020</u>
- Question du portage de l'animation par une collectivité pour 2018-2019-2020
- Questions diverses







Rappel du dispositif Natura 2000

(Sylvie LEMOZY - DDT 47)





(Sylvie LEMOZY - DDT 47)





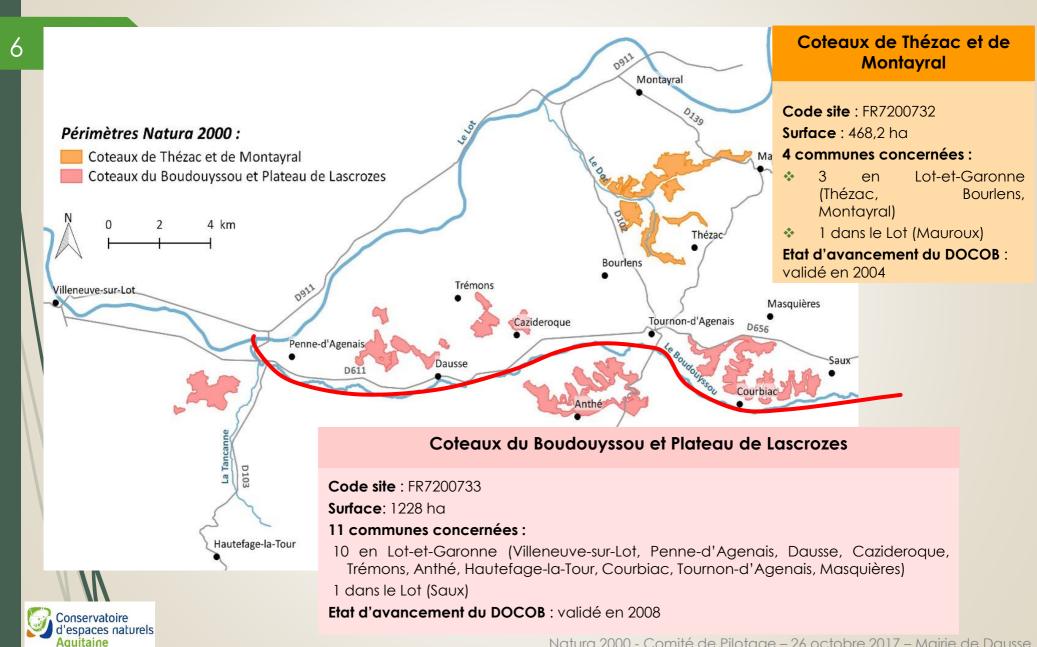


Bilan de l'animation 2016 et 2017

1. Rappels

- 2. MAEC
- 3. Contrats et chartes
- 4. Information et sensibilisation

Rappels: DOCOBS



Nouvelle-Aquitaine

Conservatoire

Deux sites Natura 2000 de coteaux calcaires

Les enjeux principaux

- Pelouses calcaires à orchidées et Landes associées :
 - Situation: milieux ouverts de coteaux
 - Utilisation: abandon/pâturage/arboriculture ou viticulture/ sylviculture
 - Principales menaces : déprise agricole et abandon des pratiques d'élevage / plantation sur coteaux

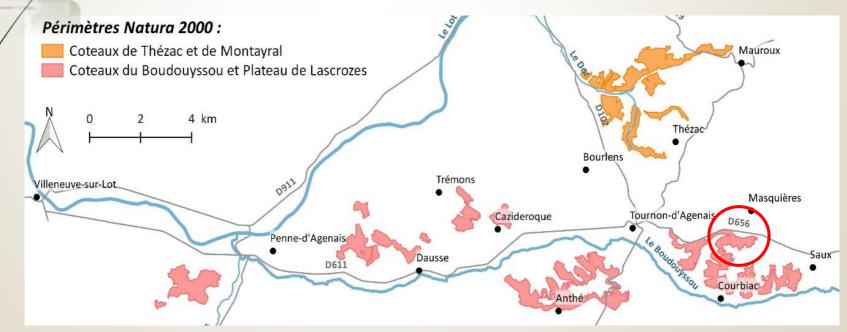




Deux sites Natura 2000 de coteaux calcaires

Autres enjeux:

- Ecrevisse à pattes blanches (Vallon de la Vergnote, site de « Boudouyssou-Lascrozes »)
 - Restauration de la qualité d'eau et des milieux humides
 - Gestion des fourrés et forêts des bords de cours d'eau

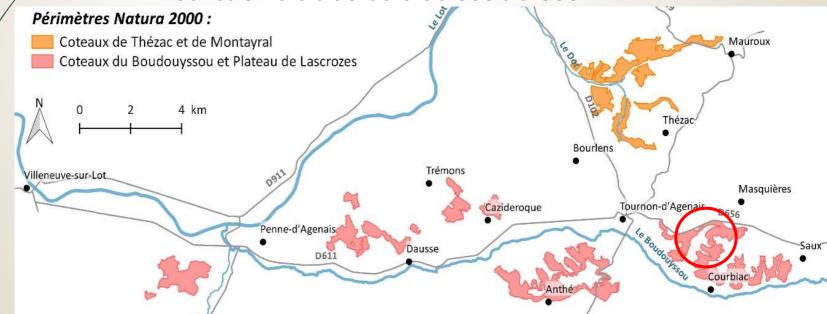




Deux sites Natura 2000 de coteaux calcaires

Autres enjeux:

- Chiroptères
 - Protection des gîtes (bâtis/cavités : grottes du Cordonnier et de Casse Bartas)
 - Gestion des territoires de chasse : coteaux, prairies, haies, fourrés et forêts de bord de cours d'eau





<u>Trois outils pour la mise en œuvre des DOCOBs :</u>

MAEC / Contrats Natura 2000 / Chartes

1ère phase d'animation (2010-2013)

- 4 contrats
- 0 chartes
- 0 MAEt

2^{ème} phase d'animation (2013-2014)

- 2 contrats
- •2 chartes
- 0 MAEt

3^{ème} phase d'animation (2015-2017)

- •1 contrat (fin 2015) et 2 contrats à venir
- •1 charte à venir
- 28 MAEC (14 agriculteurs)







Bilan de l'animation 2016 et 2017

- 1. Rappels
- 2. MAEC
- 3. Contrats et chartes
- 4. Information et sensibilisation

Le Programme Agro-Environnemental et Climatique

1er PAEC élaboré et déposé début 2015

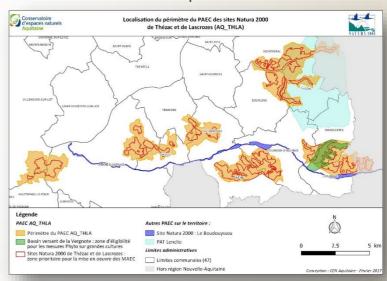
Un seul PAEC pour les deux sites Natura 2000

Périmètre élargi aux ilots PAC attenant au périmètre des sites

Natura 2000

Uniquement en Lotet-Garonne

19 MAEC proposées



PAEC renouvelé en 2016, puis en 2017

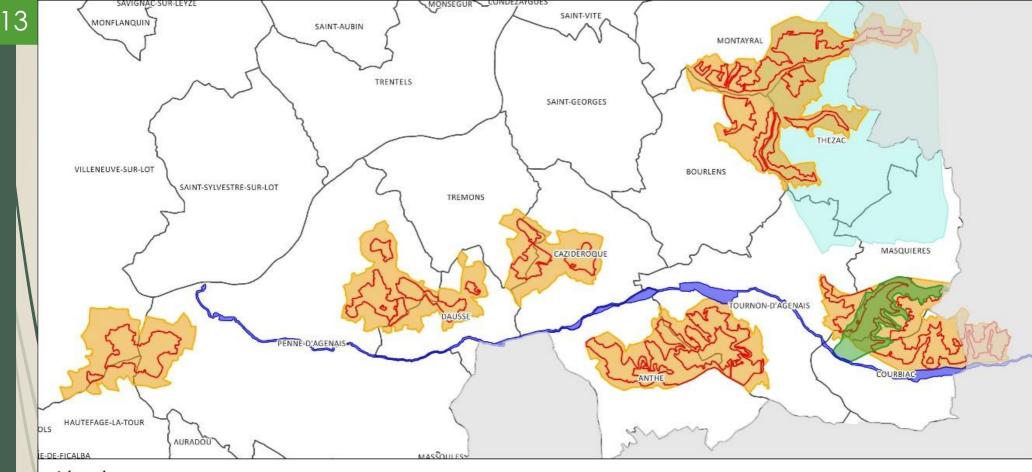
 En 2016, dépôt d'un dossier de candidature pour la région Midi-Pyrénées -> refusé





Localisation du périmètre du PAEC des sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrozes (AQ_THLA)







PAEC AQ THLA

- Périmètre du PAEC AQ_THLA
- Bassin versant de la Vergnote : zone d'éligibilité pour les mesures Phyto sur grandes cultures
- Sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrozes : zone prioritaire pour la mise en oeuvre des MAEC

Autres PAEC sur le territoire :

- Site Natura 2000 : Le Boudouyssou
 - PAT Lenclio

Limites administratives

- Limites communales (47)
- Hors région Nouvelle-Aquitaine



2.5

5 5 km



Adaptations 2017

Adaptations 2017

Adaptations 2017

Adaptations 2017

Adaptations 2017

Maintien et restauration des habitats en milieux ouverts

- Gestion pastorale et/ou Entretien mécanique ou manuel
- 7 MAEC proposées

2 MAEC adaptées
2 MAEC supprimées
2 MAEC proposées
3 5 MAEC proposées

Gestion extensive des prairies par retard de fauche et absence de fertilisation azotée

- 20 ou 40 jours de retard de fauche
- 4 MAEC proposées

Conversion de terres arables en prairies

• 2 MAEC proposées

1 MAEC adaptée

Absence de traitements herbicides ou phytosanitaires

- Sur grandes cultures (uniquement BV de la Vergnote) ou sur vergers
- 4 MAEC proposées

Entretien de haies et arbres isolés

•2 MAEC proposées





15

Engagements MAEC 2016:

7 agriculteurs – 8 MAEC – 45,3 ha – 821 ml

	Code	Mesure	Nb d'engagements	Valeur engagée					
	Retard de fauche - 18,56 ha								
	AQ_THLA_HE01	Retard de fauche 20 jours (9 juin)	1	1,14 ha					
	AQ_THLA_HE02	Retard de fauche 20 jours (9 juin) et absence de fertilisation azotée	2	0,75 ha					
	AQ_THLA_HE04	Retard de fauche 40 jours (29 juin) et absence de fertilisation azotée	4	16,67 ha					
	Conversion - 21,35 ha	1							
	AQ_THLA_HE05	Conversion de terres arables en prairies	1	5,01 ha					
	AQ_THLA_HE06	Conversion de terres arables avec gestion par retard de fauche (20 jours)	1	16,34 ha					
	Entretien des milieux	ouverts - 3,96 ha							
•	AQ_THLA_PS01	Maintien de l'ouverture des habitats en milieux ouverts - Entretien par gestion pastorale	1	3,96 ha					
	AQ_THLA_VE02	Absence de traitement phytosanitaire de synthèse sur les vergers	1	1,43 ha					
	Entretien de haies - 821 ml								
rels	AQ_GASC_HA01	Entretien de haies Natura 2000 - Comité de Pilo	1	821 ml					



Engagements MAEC 2017:

6 agriculteurs – 3 MAEC – 54,29 ha

Code de la Mesure	Mesure	Nb d'engagements	Valeur engagée			
Retard de fauche – 21,54 ha						
AQ_THLA_HE02	Retard de fauche 20 jours (9 juin) et absence de fertilisation azotée	3	13,79			
AQ_THLA_HE04	Retard de fauche 40 jours (29 juin) et absence de fertilisation azotée	2	7,75			
Conversion – 32,75 ha						
AQ_THLA_HE06	Conversion de terres arables avec gestion par retard de fauche (20 jours)	3	32,75			





Quelques exemples







(Courbiac)

Conversion







(Tournon-d'-Agenais)

Retards de fauche

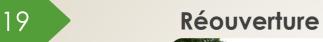




(Tournon-d'-Agenais)

Natura 2000 - Comité de Pilotage – 26 octobre 2017 - Mairie de Dausse







Synthèse des MAEC au cours de la 3ème phase d'animation

Type de MAEC	Nombre de MAEC souscrites	Nombre d'engagements	Valeur engagée (ha, ml)	Montant sur 5 ans
Entretien des milieux ouverts	3	4	12,77	7 303,02 €
Retard de fauche	4	15	51,92	50 658,35 €
Conversion de terres arables en prairies	2	6	59,27	120 429,27 €
Absence de traitements	1	1	1,43	2 634,78 €
Entretien de haies	1	2	1897	5 121,90 €
Total général	11	28	125,39 ha / 1 897 ml	186 147,31 €



11 MAEC souscrites

126 ha / 1900 ml engagé

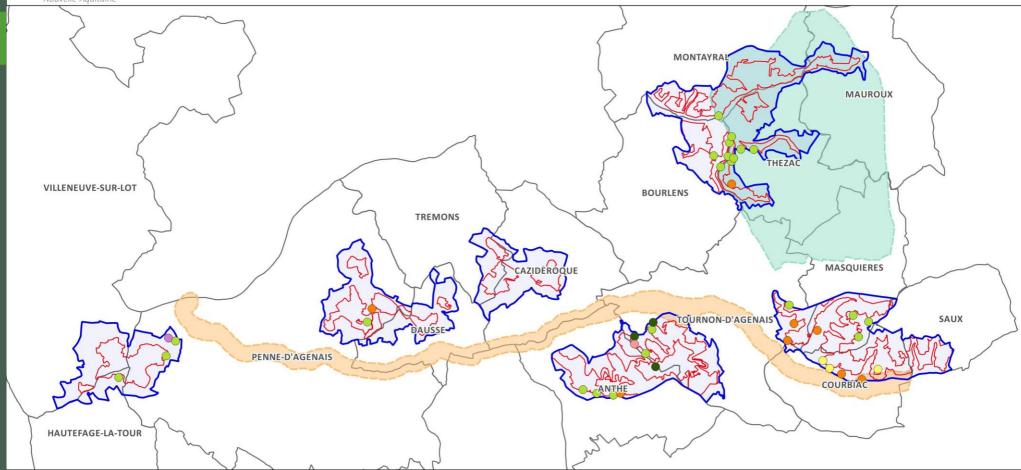
186 150 € (2015 : 30 000 € / 2016 : 68 000 € / 2017 : 88 000 €)





Synthèse des MAEC engagées entre 2015 et 2017

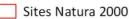




Légende

Engagements MAEC entre 2015 et 2017

- Absence de traitement phytosanitaire sur verger
- Conversion de terres arables en prairies
- Entretien de haies
- Plan de gestion pastorale pour le maintien de milieux ouverts
- Retard de fauche
- Entretien des milieux ouverts

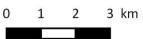












Renouvellement du PAEC pour 2018

17 novembre 2017

- Réunion de la CRAEC à Limoges
- Diffusion de l'appel à projet 2018

15 décembre 2017

• Dépôt du dossier de candidature

Fin février 2018

- Réunion de la CRAEC
- Validation et ouverture des PAEC







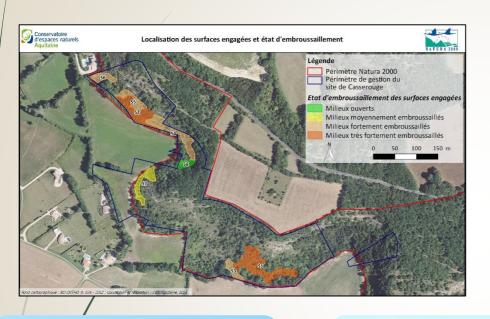
Bilan de l'animation 2016 et 2017

- 1. Rappels
- 2. MAEC
- 3. Contrats et chartes
- 4. Information et sensibilisation

Contrats et chartes

24

■ 1 contrat en cours (2015-2019) : Coteau de Casserouge



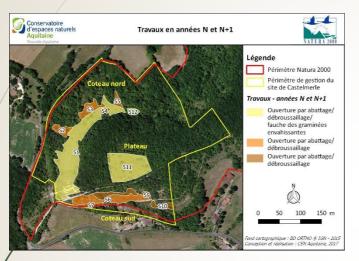
- Restauration de 1,3 ha de pelouses sèches par abattage et débroussaillage sélectif
- **12 000 €** sur 5 ans
- Début des travaux à l'hiver 2015-2016



Conservatoire d'espaces naturels

Aquitaine

2 nouveaux contrats à venir





- Coteau de Castelmerle (en cours de validation)
 - Restauration de 2,3 ha par réouverture/entretien des pelouses
 - **32 500 €** sur 5 ans





- Plateau de Lascrozes (en cours de finalisation)
 - Entretien de 0,316 ha de pelouses et prairies et réouverture de 0,015 ha
 - **740 €** sur 5 ans





Natura 2000 - Comité de Pilotage – 26 octobre 2017 – Mairie de Dausse

CHARTE NATURA 2000 annexée au DOCOB validé le 17 avril 2008 site n° 7200733 «COTEAUX DU BOUDOUYSSOU ET PLATEAU DE LASCROZES»

Les chartes

Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes :

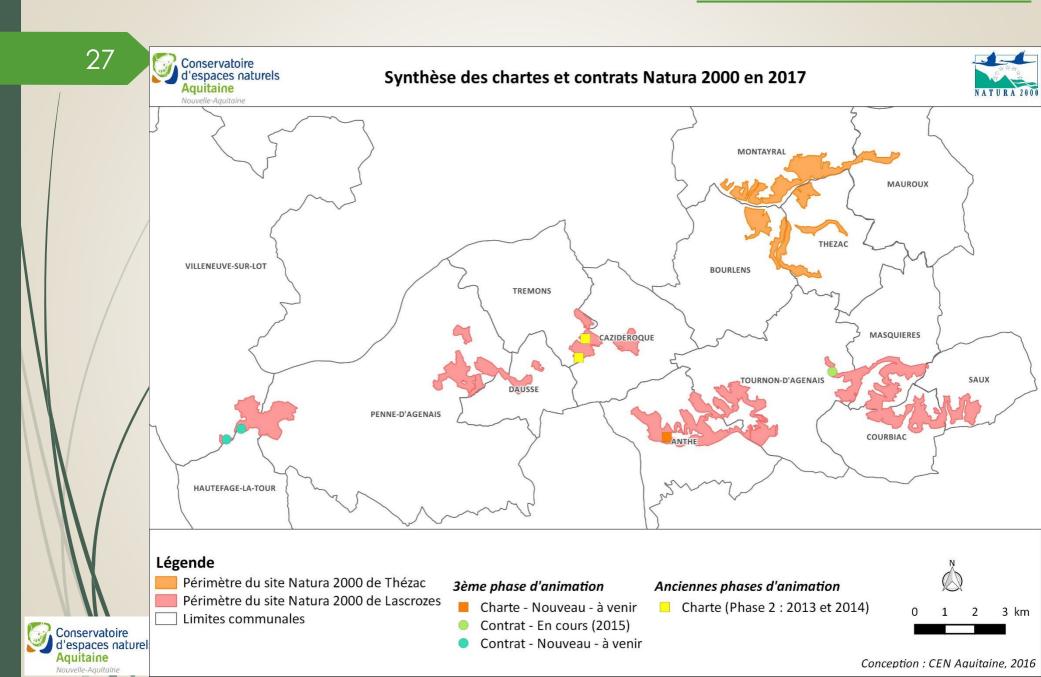
- 2 chartes en cours
 - > 2013-2018 → à renouveler prochainement
 - > 2014-2019
- 1 charte à venir

Coteaux de Thézac et de Montayral :

Pas de charte



Contrats et chartes







Bilan de l'animation 2016 et 2017

- 1. Rappels
- 2. MAEC
- 3. Contrats et chartes
- 4. Information et sensibilisation

Information et sensibilisation

29



Samedi 20 mai 2017

La Combe de Noaillac, site Natura 2000. Promenade guidée de 9 h à 12 h RDV à 9 h, parking du site de Ferrié à Penne d'Agenais (face au Collège)



trimoines et Paysages de Fumel-Vallée du Lot dans le cadre de la Fête de la Nature éservation obligatoire : tél 0686 481446



SUD-ATLANTIQUE



Les sorties natures

Samedi 10 septembre 2016

- Coteau de Casserouge et alentours organisé par le CEN Aquitaine
- 2 participants: information démarche Natura 2000 et sensibilisation

Samedi 20 mai 2017

- La Combe de Noaillac organisé par l'association Patrimoine et Paysages de Fumel – Vallée du Lot
- Envoi de documentation sur Natura 2000 et les sites de Thézac et Lascrozes

Mercredi 24 mai 2017

- Hautefage-la-Tour organisé par le CBNSA
- Participation du CEN Aquitaine : information démarche Natura 2000 et sensibilisation





Information et sensibilisation

30

Les lettres d'information

- Une lettre d'information par an depuis 2015
 - lettre d'information n°2 parue en décembre 2016
 - lettre d'information n°3 à paraître en décembre 2017
- Envoyée à toutes les mairies des communes des sites Natura 2000 pour diffusion et distribuée lors des rencontres/animations







Site internet

http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/



Information et sensibilisation

Natura 2000, c'est quoi ?

Natura 2000, c'est un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont de préserver la diversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires. Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérents cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels.



Ce grand réseau écologique européen s'appuie sur deux directives

- La directive « Diseaux » (2009/147/CE) à l'origine des Zones de Protection Spéciales (ZPS)
- La directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE) à l'origine des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ou Site d'Intérêt Communautaire (SIC).

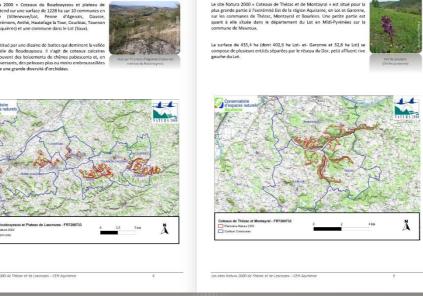
Les sites des « Coteaux de Thézac et de Montayral » et des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » sont des Zones Spéciales de Conservation désignées au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore », principalement pour le maintien des habitats d'intérêt communautaires qu'ils abritent



Livret guide

- Information sur la démarche Natura 2000
- Présentation des deux sites Natura 2000
- et de leurs enjeux







Les enjeux



ommunautaires de fort intérêt patrimonial : essentiellement des pelouses calcaires à orchidées (habitat d'intérêt communautaire prioritaire), ainsi que les habitats communautaires et/ou habitats d'espèces associés (landes à genevriers, prairies naigres de fauche, chênaies pubescentes

Un second enjeu, spécifique au site des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » concerne les espèces d'intérêt communautaire prioritaire présentes sur le site (chiroptères et écrevisses à pieds blancs) et leurs habitats associés dans le vallon du Ruisseau du Vergnote : grottes à chiroptères, et cours d'eau de plaine avec

Les objectifs principaux définis dans les Documents d'objectifs (DOCOB = plans de gestion des sites Naturo 2000) sont le maintien et le développement des espaces ouverts. la préservation, voire la restauration des nabitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces, le maintien d'une mosaïque d'habitats fonctionnelle, et l'amélioration des connaissances concernant les espèces remarquables du site.

Les milieux naturels

Les Pelouses à Orchidée.

Les pelouses sèches calcicoles se développent sur des sols calcaires pentus, ensoleillés et oligotrophes

Il s'agit de formations herbacées assez basses, issues des pratiques pastorales extensives perpétuées au fil des générations. Ces pratiques ont permis le développement d'une flore spécifique en bloquant la dynamique naturelle de la végétation (cette dynamique tend vers la fermeture du milieu).

Leur déclin est lié à l'abandon de ces p Leur déclin est lié à l'abandon de ces pratiques ancestrales, ces milieux étant jugés peu productifs face aux impératifs de productivité actuels. La végétation herbacée et ligneuse n'étant plus contrôlée par le pâturage, ces milieux se ferment et tendent à disparaître



être considérées comme rares, très rares ou exceptionnelles sur le territoire national, et sont ainsi classés prioritaires car ils constituent des «sites d'orchidées remarquables».

Les Prairies maigres de fauche

Ces milieux sont intimement liés aux activités humaines comme le pâturage extensif, la fauche tardive, ou encore l'entretien lèger de certains bords de route. Le cortège floristique est entièrement faconné par ces activités, pourtant de moins en moins pratiquées. On distingue plusieurs variantes selon la richesse du so (oligotrophes à eutrophes).

Les sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrages - CEN Aquitaine



Réunion publique

- Organisation et animation d'une réunion publique <u>prévue courant novembre 2017</u>
- Objectifs: informer sur les outils Natura 2000 et sensibiliser à la démarche Natura 2000
- Problématique : retards de paiement MAEC et contrats

→ report de la réunion publique à début 2018









Perspectives pour la prochaine phase d'animation 2018 à 2020



Outils Natura 2000

- Orienter l'animation vers :
 - plus de contrats Natura 2000
 - Plus d'engagements dans la charte
 - Renouveler les chartes

- > réunions publiques
- plus de communication

- Poursuivre la mise en œuvre des MAEC
 - Accompagnement des MAEC en cours
 - Engagements de nouvelles MAEC





Suivis scientifiques / inventaires

- Préciser l'enjeu « chiroptères »
 - Réaliser/poursuivre les suivis sur les grottes des cordonniers et de Casse Bartas
 - Évaluer les autres zones d'enjeu potentiel pour ce groupe
- Évaluer les mesures par des suivis
 - Suivis floristiques ou faunistiques
 - Suivis photographiques

- Sur les parcelles engagées dans des MAEC
- Sur les parcelles restaurées via un contrat











Information et sensibilisation

- Développer des outils de communication
 - Concevoir et éditer une plaquette d'information
 - Diffuser la plaquette d'information
- Animer le site internet

http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/



Continuer les sorties natures







de la Gélise

dans la démarche?

S'engager dans le réseau Natura 2000 constitue une démarche volontaire.

Comment s'engager

Deux outils sont disponibles afin d'agir pour la préservation de la biodiversité :

- les contrats Natura 2000, qui prévoient un programme de travaux de restauration et/ou d'entretien des milieux sur 5 ans et qui ouvrent droit à une compensation financière
- la charte Natura 2000, qui définie des "bonnes pratiques" à respecter

Qui contacter?

Marine FONT, Animatrice Natura 2000 Syndicat Mixte du Pays d'Albret

Centre Haussmann 10 place Aristide Briand 05 53 97 70 50 / 06 43 75 94 13 n2000.gelise@pays-albret.fr http://gelise.n2000.fr



















Question du portage de l'animation par une collectivité

4ème phase d'animation: 2018-2019-2020

et

Questions diverses





DDT 47

Sylvie LEMOZY Natura 2000

Tél: 05 53 69 34 62

sylvie.lemozy@lot-et-garonne.gouv.fr

CEN Aquitaine

6 rue Raphaël Trémouilhe 47 800 Allemans-du-Dropt Tél: 05 53 64 00 51

antenne47@cen-aquitaine.fr

Merci de votre attention!















